



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des relations  
avec les collectivités territoriales**

Bureau du développement durable

Affaire suivie par :  
Virginie BEAUFORT  
☎ 02.21.27.30.85

**Compte-rendu de la consultation dématérialisée  
du lundi 25 septembre au vendredi 6 octobre 2023**

[pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr)

OBJET DE LA CONSULTATION :

**Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites  
« formation nature »**

Ont participé à la présente consultation :

- M. Denis LEFORT, chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, architecte des bâtiments de France, architecte et urbaniste en chef de l'État,
- M. Fabien MAROCCO, direction départementale des territoires et de la mer (DDTM),
- M. Patrice GAUTIER, vice-président de Dinan Agglomération,
- M. Yann JARREAU, représentant Glaz Natur,
- M. Jean-François COURCOUX, représentant la profession sylvicole,
- M. Olivier LE BIHAN, ingénieur écologue,
- M. Alain PONSERO, conservateur de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.

Ordre du jour : CDNPS formation « nature »

Document rédigé par : Virginie BEAUFORT

**VOTANTS : 7 votants**

\*  
\* \*

Approbation du compte-rendu de la CDNPS Nature du 31 mai 2023 : approuvé.

\*\*\*\*\*

Les dossiers suivants étaient à l'ordre du jour :

N°	LOCALISATION	PÉTITIONNAIRE	PROJET	RAPPORTEUR
1	<b>PERROS-GUIREC</b> Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles	Conservatoire du littoral	Restauration et reconstruction du chemin d'accès sur l'île aux Moines	DREAL

Pour ce dossier, le rapporteur propose aux membres de la commission l'avis suivant :

*« Les perturbations, somme toute réduites compte tenu des mesures déjà prises par le Conservatoire du Littoral, et surtout temporaires car uniquement sur la durée du chantier, restent compatibles avec la biodiversité en présence. L'aspect final de l'ouvrage via le choix des matériaux et les techniques mises en œuvre semble s'intégrer au mieux avec le paysage de cette île à forte naturalité.*

*Il est proposé d'émettre un avis favorable. »*

Par courrier reçu en Préfecture le 2 octobre 2023, M. Erven LÉON, maire de Perros-Guirec, indique qu'il émet un avis favorable à la restauration et reconstruction du chemin d'accès sur l'île aux Moines.

Les membres de la commission n'ont pas émis de remarques ou d'observations sur ce dossier.

**La commission émet un avis favorable à l'unanimité pour ce dossier.**

2	<b>Dossiers de demande d'autorisation de cultures marines : 26 dossiers sur fiche et 9 dossiers en liste</b>	DDTM
---	--	------

Se trouve en annexe de ce compte-rendu :

- ANNEXE A : tableau du nombre de dossiers

Les membres de la commission n'ont pas émis de remarques ou d'observations sur ces dossiers.

**La commission émet un avis favorable à l'unanimité pour l'ensemble des dossiers cultures marines.**

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

David COCHU

## CDNPS du 25 septembre au 6 octobre 2023

	Définition	Justification	Nombre de fiches	Nombre de parcelles par liste	Commentaire
Création	Création d'une nouvelle surface ou d'un nouveau linéaire d'exploitation.	FICHE : Opération modifiant le cadastre et entraînant un ajout de structures ou zone d'exploitation sur l'estran	7		
Agrandissement	Création d'une nouvelle surface ou d'un nouveau linéaire d'exploitation.	FICHE : Opération modifiant le cadastre et entraînant un ajout de structures sur le terrain	8		Dont 1 fiche « Agrandissement et réduction »
Réduction	Diminution de la surface ou du linéaire attribué	FICHE : Opération réduisant l'emprise sur le domaine public maritime et de nature à réduire l'impact sur le site Natura 2000	1		Fiche « Agrandissement et réduction » déjà comptée dans « Agrandissement »
Fusion	Fusion de deux concessions mitoyennes possédant des caractéristiques (espèce et technique) identiques.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes		0	
Partage	Découpage d'une concession en plusieurs parcelles, sans déplacement des surfaces exploitées.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes		0	
Régularisation Cadastrale	Ajustement du cadastre conchylicole à l'emprise réelle d'une concession, sans modification de la surface et des caractéristiques initiales de la parcelle.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes		0	
Reclassement	Modification de la géométrie de la parcelle, à superficie ou longueur constante, dans la mesure où la nouvelle concession a une partie commune avec l'ancienne.	FICHE : Modification de la structure de la parcelle et donc des déplacement de structures sur le domaine public maritime	8		dont deux fiches « Reclassement et renouvellement »
Renouvellement et création sur titre échu	reconduction du titre de concession, sans modification des caractéristiques / Lorsque la date d'expiration de la concession est dépassée, la demande s'appelle une création sur titre échu.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes. Le titulaire de la concession est autorisé à continuer son exploitation.		9	
Changement d'espèce	Modification de l'espèce autorisée.	FICHE : Opération pouvant entraîner une modification des conséquences sur le milieu (exemple : pression sur le milieu différente entre moules et huîtres).	1		fiche également comptée dans « Reclassement et changement d'espèce »
Changement de technique	Modification de la technique autorisée.	FICHE : Opération pouvant entraîner une modification des conséquences sur le milieu, du fait du changement des structures utilisées (exemple : passer d'un élevage à plat sur l'estran à une exploitation sur bouchot ou table ostréicole)	0		
Réaménagement collectif	Restructuration d'une zone conchylicole existante faisant déjà l'objet de concessions de cultures marines, ayant pour objectif l'amélioration de la production des concessions et la rentabilité des concessions.	FICHE : Opération nécessitant le déplacement de structures (exemple bouchots ou tables ostréicoles) pouvant impacter le site Natura 2000	1		
Lotissement (demande collective)	Demande collective de création visant à créer une zone de cultures marines dans un site où n'existait pas d'activité conchylicole.	FICHE : Opération modifiant le cadastre et entraînant un ajout de structures ou zone d'exploitation sur l'estran	0		
			Nombre de fiches :	Nombre de dossiers en liste :	
			26	9	